

LA ROBOTISATION DE LA JUSTICE

/// Colloque

 Organisé en collaboration entre le Master Droit civil et le Master Carrières judiciaires



VENREDI
22 MARS
2019
9h-18h

École de Droit
Amphithéâtre TRUDAINE
41, Bd François-Mitterrand
Clermont-Ferrand



ÉCOLE DE DROIT
Université Clermont Auvergne

La robotisation de la justice

Vendredi 22 mars 2019

1

ASPECTS CIVILS

*Sous la présidence de Jean-François RIFFARD,
Professeur à l'École de droit de l'Université Clermont Auvergne*

~

9h00 - **Accueil des participants**

Par le Master 2 Droit civil

9h05 - **Propos introductifs**

*Par Gaëtan JOUVE, Étudiant du Master 2 Droit civil
et Jean-François RIFFARD, Professeur à l'École de droit de l'Université Clermont Auvergne*

~

1^{ère} Partie : Les techniques de la robotisation au service du juridique

9h30 – **L'intelligence artificielle et le Big Data : présentation générale de l'évolution de la science**

Par Fabrice MUHLENBACH, Maître de conférences en informatique à l'Université de Saint-Étienne

9h55 – **Le jurisdata : un outil juridique signé Lexis Nexis**

Par Valérie SICOT, Responsable de la rédaction JurisData chez LexisNexis France

10h20 – **Les données : le traitement et l'utilisation dévoués à la prédiction**

Par Serge-Charles BORIES, Professeur à l'Université de Montpellier

10h45 – **Pause**

2^{ème} Partie : Les conséquences de la robotisation sur le juridique

11h00 – **L'impact de la robotisation sur la technique du procès**

*Par Jean LASSÈGUE, auteur de l'ouvrage « Justice Digitale » en collaboration avec Antoine GARAPON
et chercheur au CNRS*

11h25 – **L'humanisme de la proportionnalité face à la robotisation**

Par Arnaud PIROT, doctorant en droit privé à l'Université Clermont Auvergne

11h50 – **L'utilisation de l'intelligence artificielle à la lumière du droit de la responsabilité et des assurances**

Par Anaïs GAYTE, docteur en droit privé à l'Université Clermont Auvergne

12h15 – **Discussions puis déjeuner**

~

*Sous la présidence d'Anne-Blandine CAIRE,
Professeur de Droit privé et sciences criminelles à l'Université Clermont Auvergne*



14h00 – Accueil des participants

Par le Master 2 Carrières judiciaires

14h05 – Propos introductifs

Par Anne-Blandine CAIRE, Professeur de Droit privé et sciences criminelles à l'Université Clermont Auvergne



1^{ère} Partie : La prévention du phénomène criminel au prisme des nouvelles technologies : les algorithmes prédictifs et la gestion du crime

14h 15 – Robotisation et gestion du crime

Par Bernard VAREILLE, Professeur de Droit privé et sciences criminelles à l'Université de Limoges

15h 00 – Les algorithmes prédictifs : Predpol et le Scoring à Chicago

Par Bilel BENBOUZID, Maître de conférences en Sociologie à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée

15h45 – **Pause**

2^{ème} partie : Regards transversaux sur la justice prédictive : portée, enjeux et limites

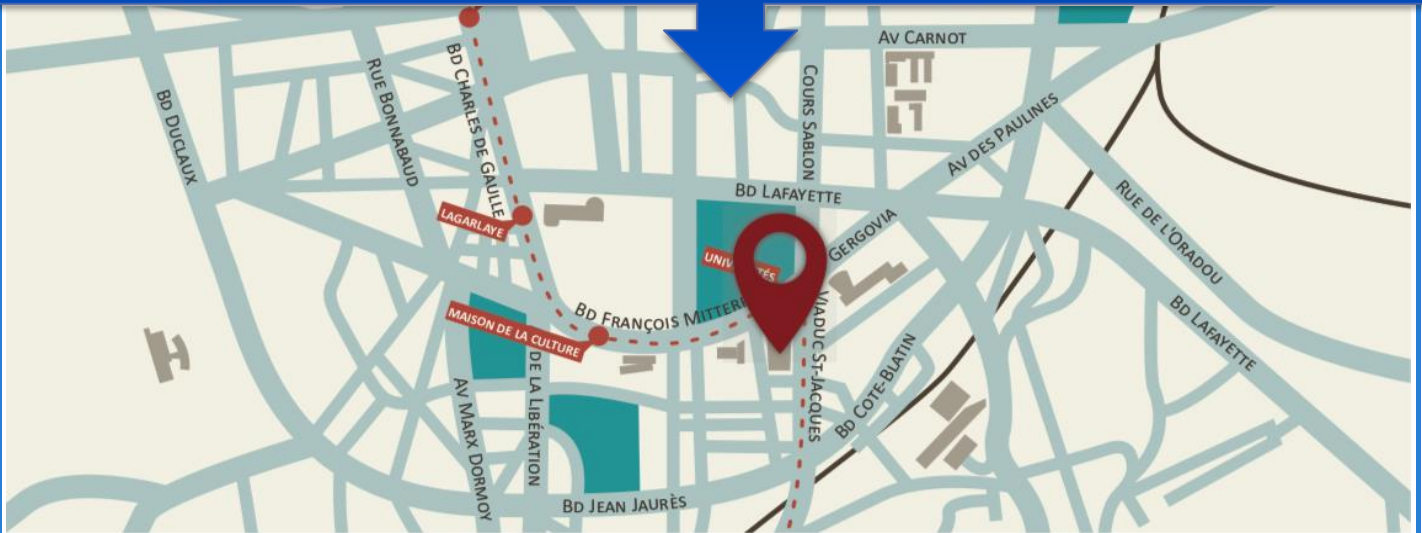
16h10 – Intelligence artificielle et procès pénal

Par Marie NICOLAS, Maître de conférences en Droit privé et sciences criminelles à l'Université Clermont Auvergne

17h 00 – La robotisation de la justice à l'épreuve des droits fondamentaux

Par Ludovic BENEZECH, ATER en droit public à l'Université Clermont Auvergne





École de Droit

41, Boulevard François Mitterrand
63002 CLERMONT- FERRAND



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne